

2 June 2010

Original: FRENCH

Mission Permanente du Royaume du Maroc
 Auprès des Organisations Internationales
 Vienne



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
 لدى المنظمات الدولية
 فيينا

EM

**DECLARATION DE LA DELEGATION MAROCAINE SUR « L'ATTAQUE
 ISRAELIENNE CONTRE LA FLOTILLE HUMANITAIRE EN ROUTE VERS GAZA »**

**REUNION CONJOINTE DU CONSEIL PERMANENT ET DU FORUM POUR LA
 SECURITE ET LA COOPERATION DE L'OSCE
 2 JUIN 2010**

La délégation marocaine souhaite lancer un appel à l'OSCE et l'inviter à dénoncer l'attaque israélienne perpétrée, lundi 31 mai 2010, contre la flottille humanitaire en route vers Gaza à bord de laquelle se trouvaient plus de 600 passagers de différentes nationalités des pays membres et des pays partenaires de l'organisation dont des citoyens marocains. Les six bateaux de la flottille, qui avaient appareillé dimanche dernier de Chypre, entendaient livrer 10.000 tonnes d'aide humanitaire aux 1,5 million de Gazaouis en brisant l'embargo naval mis en place par Israël le long du territoire palestinien.

A cet égard, il convient de rappeler que le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné lundi dernier « l'attaque israélienne contre la flottille humanitaire qui était en route vers Gaza, déplorant les pertes humaines qui en ont résulté » et a lancé un appel pour l'ouverture rapidement d'une enquête "impartiale, crédible et transparente conforme aux standards internationaux".

Pour sa part, le Maroc à l'instar de plusieurs pays a condamné cette attaque ignoble. C'est ainsi que le ministre marocain des Affaires Etrangères M. Taib Fassi Fihri a fait une déclaration à la Presse avant-hier dans laquelle il a notamment souligné je le cite : "Le Royaume du Maroc exprime en cette douloureuse circonstance, sa profonde inquiétude du recours des forces d'occupation israélienne à cette méthode inacceptable sur les plans politique, diplomatique et humanitaire" et a réitéré " le rejet total du Royaume du Maroc de ces agissements", ajoutant que "SM le Roi ne peut que condamner cet acte ignoble perpétré contre l'humanité tout entière" et que "Cette agression ne sert nullement les efforts déployés pour la poursuite des pourparlers indirects entre palestiniens et israéliens" fin de citation.

La délégation marocaine espère que l'OSCE s'exprime à haute voix pour condamner l'attaque israélienne contre la flottille humanitaire en route vers Gaza, non seulement parce qu'il s'agit de la sécurité en Méditerranée qui est interdépendante de la sécurité dans la région de l'OSCE, mais aussi et surtout parce que cela porte fortement atteinte au Droit de la mer et au Droit Humanitaire International, qui est l'un des piliers de l'OSCE. Le silence face à cet acte ignoble affecterait gravement l'évolution du Partenariat Méditerranéen de l'OSCE dans son ensemble.